

**UN MEMORENDUM SUR UN DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF
POUR UN MALI STABLE, PROSPERE ET EN PAIX**

Proposé par Ousmane SY

LE MALI VIT UNE SUCCESSION DE CRISES QUI S'AGGRAVENT AU FIL DES ANNÉES

Malgré toutes les réformes engagées, le Mali reste confronté, depuis son indépendance, aux défis grandissants de la fragilité de ses institutions, de l'inefficacité de l'action publique et de la dépendance économique et financière. Certains de ces chantiers souvent initiés depuis la 1^{ère} et 2^{ème} Républiques ont été repris avec la naissance de la 3^{ème} République. Parmi ces réformes, toujours commencées mais jamais menées à terme, peuvent être citées : celle du système éducatif engagée depuis 1963, celle de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption engagée depuis 1966 et celle de la modernisation de l'administration publique engagée depuis 1976 sans oublier les multiples programmes de réformes financières, économiques et sociales. Les grands choix de la 3^{ème} République que sont l'instauration de la démocratie pluraliste, de l'État de droit et de la réforme de la décentralisation de la gestion publique et du secteur de la sécurité ont toutes été des initiatives prises pour mieux asseoir la légitimité et la stabilité des institutions. Mais, toutes ces réformes n'ont pas empêchées les crises répétitives qui ont aujourd'hui pour conséquence une rupture dans le vivre ensemble séculaire des communautés locales.

Une rétrospective du processus d'institutionnalisation de l'État et de sa gestion révèle, que de l'indépendance à nos jours, le pays est confronté à une instabilité chronique due à une succession de ruptures. Le coup d'État de 2012, qui a révélé l'extrême fragilité de l'Etat, est le troisième dans le genre après ceux du 19 novembre 1968 et du 26 mars 1991. Depuis la naissance de la République Soudanaise en 1958, on observe, qu'environ tous les dix (10) ans, un événement politique ou social majeur crée une rupture violente dans la marche normale de l'État et de la République. La dernière rupture, issue du coup d'État de 2012, a mis à nu le profond dysfonctionnement de la gouvernance publique (politico-institutionnelle, économique et même sociale) qui ne peut que s'aggraver si une refondation de la gestion publique n'est pas envisagée.

Aujourd'hui, des groupes « djihadistes » terroristes et mafieux s'implantent progressivement dans le pays, avec la prétention de chasser l'Etat des territoires régionaux et locaux. La persistance de l'insécurité dans les régions du Nord-Est (Kidal, Tombouctou, Taoudénit, Gao et Ménaka) et son extension progressive aux régions du Centre (Mopti, Ségou et Koulikoro), caractérisée par une multiplication des attaques armées meurtrières, ont entraîné l'abandon des territoires locaux par l'administration publique. Actuellement, huit régions sur dix (8/10) du pays sont devenues ou sont en voie de l'être, des bases-arrières pour la planification des attaques terroristes, du trafic de drogue et de migrants, d'enlèvement d'otages avec des risques accrus de l'extension de l'insécurité à l'ensemble du territoire national et dans les pays voisins et même en Europe. Il résulte de cette situation des pertes en vies humaines, des enlèvements, des disparitions de personnes, des déplacements massifs de populations (réfugiés), une destruction massive des biens matériels publics et privés et l'arrêt des activités socio-économiques de base. Tous phénomènes qui concourent donc à une fragilisation du vivre ensemble sur une bonne partie du pays.

La permanence des ruptures n'est pas due à de simples accidents de parcours dont il faut réparer les dégâts avant de repartir dans la même direction. Elle révèle une crise qui mérite qu'on

s'attaque plus aux causes qu'aux conséquences. Les racines, pour certaines de ces causes, plongent jusqu'à la période coloniale et d'autres se sont ajoutées aux différentes étapes de la construction de l'État. Aujourd'hui, une unanimité se dégage de plus en plus sur le fait qu'il s'agit d'une crise à la fois de la politique, des institutions, de l'économie et de la société (culturelle et morale).

LA GRAVITÉ DE LA CRISE EN COURS EXIGE UN CHANGEMENT EN PROFONDEUR

Nous devons admettre que ces crises ont révélé la grande fragilité de nos modèles d'État, de république et de démocratie représentative, bref de toute la gestion publique. Cette fragilité résulte surtout de :

- l'incapacité de l'État à assumer pleinement ses fonctions régaliennes, parmi lesquelles le contrôle et la sécurisation de l'ensemble du territoire national, la protection des personnes et de leurs biens, facteur accélérateur de la crise. Aussi, le pays est devenu une proie fragile et facile de toutes les visées géopolitiques, parce qu'étant dans l'impossibilité de répondre, avec efficacité, aux questions qui sont posées par les pays voisins immédiats, du continent et du reste du monde.
- les dérives liées à la gouvernance de proximité, dans les villages, les communes et les terroirs locaux qui ont amplifié les conflits autour de l'accès aux ressources foncières et pastorales, de plus en plus fragiles, alimentent les tensions et les confrontations inter et intra-communautaires dans les régions du centre du pays. La violence généralisée, que cette situation engendre, crée des traumatismes au niveau de toutes les communautés du pays. La cohabitation conviviale, voire harmonieuse et les interactions habituelles entre les différentes communautés, qui ont fait les traits caractéristiques de la nation malienne, sont ainsi profondément touchées ;
- la corruption généralisée, aujourd'hui perçue comme une des principales causes de la mauvaise gouvernance, annihile les immenses efforts (internes et externes) consentis pour le développement du pays. Cette corruption multiforme, tolérée de nos jours par la société, touche pratiquement l'ensemble des secteurs publics et privés notamment la scène politique, les forces armées et de sécurité, la santé, l'éducation, le secteur des affaires et la justice¹ ;
- la dépendance de plus en plus forte du pays vis-à-vis de l'assistance internationale, la paupérisation et les inégalités croissantes, malgré les performances macroéconomiques régulièrement évoquées, auront conduit à une forte déception vis-à-vis des espérances démocratiques des années 1990 et à une perte significative de légitimité de l'action publique. Pour l'opinion publique, l'État est incapable de concevoir et d'animer des politiques volontaristes d'amélioration des conditions de vie en faveur de la grande majorité de la population, parce que gouverné de l'extérieur ou subissant le dictat de celui-ci. Dans ce contexte de manque de confiance aux hommes politiques et de perte de crédibilité des dirigeants, la participation électorale, de plus en plus faible, illustre avec force le déficit de légitimité de l'État.

¹ ODHD, *Gouvernance socioéconomique, politique, sécuritaire et résilience à la crise de 2012 au Mali : enjeux et perspectives, Rapport national sur le développement humain, Bamako, 2014, p.19.*

La globalité et la profondeur de la crise posent des questions dont les causes doivent être recherchées dans les incohérences nées des choix politiques et institutionnels en total déphasage avec les réalités socio-culturelles du pays.

Incontestablement de grosses menaces pèsent aujourd'hui sur le vivre ensemble séculaire qui était l'assise d'une nation de plus en plus fragilisée :

- des mouvements armés revendiquent la fédération, voire indépendance au nord-est du pays,
- les pseudo-djihadistes réclament l'installation de la sharia dans le centre qui a toujours été multiconfessionnel,
- les diverses communautés mettent de plus en plus l'accent sur ce qui leur est spécifique en oubliant ce qu'elles partagent avec les autres,
- le venin du communautarisme exclusif surgit poussant à des replis identitaires et entraînant une évolution nuisible à la cohésion sociale, donc à l'unité nationale,
- les pays voisins et la communauté internationale perçoivent de plus en plus le Mali comme le « mouton noir » du Sahel et du continent.

Au regard de cette situation d'une gravité inédite pour leur avenir, de plus en plus de maliennes et de maliens ressentent une profonde soif de changement et un désir de rupture avec les méthodes actuelles de penser l'action publique et d'agir. Une soif qu'une élection, même au suffrage universel ne saurait éteindre.

LA NECESSITE D'ALLER A UN PROCESSUS DE DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF

La récente élection présidentielle, malgré son aboutissement à la proclamation du résultat par la Cour Constitutionnelle, n'a pas échappé à la contestation violente d'une partie de la classe politique et surtout n'a pas éteint la soif de changement des populations, les jeunes en particulier. Même si la communauté internationale a validé la régularité de l'élection, il n'en demeure pas moins que le pays fait face à une période de tension sourde, dont l'issue pacifique mérite d'être anticipée. D'où la proposition de répondre par la préparation et la mise en place d'un processus de dialogue national inclusif, afin de résoudre la crise post-électorale et créer les conditions de réalisation d'un consensus national permettant d'entreprendre les réformes majeures nécessaires à la reconstruction d'une stabilité durable. La démarche de concrétisation de la présente proposition de mobilisation pour le dialogue national passe par une large adhésion de toutes les forces-vives du pays. Le processus de dialogue national proposé doit être ouvert à tous. Il doit respecter la légalité républicaine et prendre en compte toutes les communautés du pays, afin d'aboutir à une dynamique collective de changement.

Ce dialogue permettra de rassembler et d'écouter les représentants des diverses communautés qui se reconnaissent un lien entre elles, quels que soient leurs choix et leurs visions pour l'avenir du pays. Ceci permettra de croiser les imaginaires, les frustrations, les attentes et surtout les espoirs et les engagements pour rebâtir un nouveau Mali qui correspond aux évolutions et aux attentes d'aujourd'hui.

Pour construire l'avenir, un processus de dialogue national reste la seule alternative. Car l'unanimité sur la profondeur de la crise actuelle ne signifie pas, pour autant, une unanimité sur les réponses à y apporter. Certains, reproduisant les raisonnements du passé, rêvent d'un leadership politique jeune ou fort, porteur d'une vision d'avenir et qui suffirait pour sortir de l'ornière. D'autres s'agrippent à l'amélioration de l'existant, voire même à un retour aux solutions du passé. Mais le modèle de démocratie électorale en cours, qui a vocation de redonner la parole au peuple, à travers ses représentations élues, a perdu progressivement toutes ses vertus. Un suffrage censitaire, alimenté surtout par l'argent, s'est substitué au suffrage universel. L'accès au pouvoir d'Etat, pour disposer des ressources publiques, est devenu la finalité des compétitions électorales au lieu d'être le moyen de mettre en chantier un projet ambitieux de changement.

Les leçons à retenir des vingt dernières années laissent à penser que l'alternance au niveau des équipes dirigeantes ne signifie pas une alternative nouvelle pour le pays. Les changements à faire sont si nombreux et si profonds que les réformes superficielles et technocratiques ne suffisent plus pour sortir de la crise par le haut. Si l'ambition est de bâtir un pays stable, plus uni et prospère, il faut envisager une refondation des choix politiques, institutionnels, économiques et sociaux en partant des concertations citoyennes à la base.

D'où la nécessité de mettre en débat les objectifs et les lignes directrices **d'un processus ascendant de dialogue inclusif** qui sera conclu par rencontre au niveau national, sur l'état de la société malienne, ses perspectives d'avenir et les changements à entreprendre. Ce processus d'échanges collectifs sur le passé, le présent et l'avenir des populations d'un même pays. Il offre l'occasion de mettre en exergue les valeurs qui cimentent les diverses communautés qui vivent ensemble et les raisons qu'elles ont de construire un avenir ensemble. Il vise surtout la construction ou le renouvellement des consensus nécessaires à la durabilité des choix fondateurs et aux défis liés à leur mise en oeuvre. Pour être inclusif, ce processus doit concerner toutes les diversités humaines et territoriales du pays à travers une démarche ascendante du local vers le national.

Unir un pays ne consiste pas à uniformiser des communautés même si elles partagent une histoire et des valeurs. Il consiste surtout à faire en sorte que ces communautés qui se reconnaissent un passé et un avenir communs entretiennent entre elles suffisamment d'affinités pour se sentir comptables de l'impact des actes de chacun sur les autres. C'est ce ciment de reconnaissance réciproque et de responsabilités mutuelles qui constitue, dans tous les pays et à toutes les époques, le fondement d'une nation. C'est ce substrat et ces engagements communs que les systèmes juridiques consacrent dans la loi fondamentale qu'est la Constitution. Cependant ce sentiment d'appartenir à une nation commune n'est jamais acquis pour toujours. Il doit être entretenu par des rites collectifs et par une revitalisation périodique du projet « d'être ensemble ». Le dialogue national est donc un processus collectif de réflexion sur le passé, le présent et l'avenir, sur les valeurs et les engagements communs qui peuvent cimenter une nation, sur les raisons de construire un avenir ensemble.

Trois constats justifient, de nos jours, l'organisation d'un processus de dialogue national :

- le premier est l'ampleur et la profondeur de la crise ainsi que la nécessité, maintes fois entendue et émanant de tous les milieux, de changement de politique et de génération des leaders qui gouvernent. Aller à ces changements, tant réclamés et attendus, exige une vaste réflexion collective sur les conditions du vivre ensemble, en termes de valeurs, de règles communes et d'engagements collectifs.
- le deuxième est la panne du modèle actuel de démocratie représentative. Les appareils et le personnel politique souffrent, à tort ou à raison, d'un discrédit général. Mais ce discrédit ne signifie pas pour autant un désintérêt des citoyens à l'égard des affaires publiques. C'est le modèle de démocratie, que nous nous sommes donnés, qui est questionné et objectivement interpellé. Les réponses sont nombreuses et variées. Les mouvements populistes, dont la critique de l'establishment tient lieu de programme, imaginent qu'il suffira de changer le personnel politique en place pour rompre avec les pratiques du passé. D'autres s'en remettent aux orientations données par des leaders religieux modérés ou extrémistes. Il y a donc nécessité pressante de revenir à l'enjeu premier de toute démocratie qui est de construire un avenir commun auquel tous se sentent associés.
- enfin, le troisième est que le type de délibération collectif que j'appelle « la palabre » reste encore une pratique bien ancrée dans l'imaginaire culturel de la majorité des acteurs maliens. Ainsi, « même si la décision finale n'est pas celle que je voulais, j'ai néanmoins eu la possibilité, soit directement, soit à travers un représentant légitime, de me faire entendre. Donc j'ai participé à son élaboration ». La palabre contextualisée est encore une modalité de concertation et de décision importante pour la majorité de la population malienne.

Pour atteindre les résultats escomptés, la mise en œuvre du dialogue national doit partir des concertations citoyennes organisées à partir des communes. Les rencontres aux échelles cercles, régions et à l'échelle nationale qui suivront ne doivent être que des moments de synthèses enrichies par un croisement des logiques territoriales et communautaires avec d'autres logiques thématiques, socioprofessionnelles, etc... La préparation et le lancement de ce processus dialogue doit être piloté par des médiateurs nationaux assistés d'une équipe de préparation technique.

LES TROIS (3) ETAPES DU PROCESSUS DE DIALOGUE PROPOSÉ

La profondeur et la complexité de la crise auxquelles se sont ajoutées les crispations nées de la contestation de la transparence et du résultat de l'élection présidentielle par une partie des candidats et de la classe politique commandent d'entamer une démarche en trois (3) étapes.

1^{ère} Étape : Sortir des chemins de l'escalade :

Identifier des proches du Président élu à suite de l'élection de juillet-août 2018 (Ibrahim Boubacar Keita) et de son challenger au 2^{ème} tour (Soumaila Cissé), pour faciliter une rencontre entre ces deux personnalités qui se disent toutes deux désireuses d'un dialogue pour sortir de la tension post-électorale qui n'a que trop duré et qui s'aggrave. La mission à assigner à ses facilitateurs est de réussir à convaincre d'une part Mr Soumaila Cissé de reconnaître la victoire du Président proclamé élu par la Cour Constitutionnelle en arrêtant les marches et meetings et

d'autre part le Président Ibrahim Boubacar Keita d'accepter de différer les élections et les réformes à faire jusqu'à la sortie du processus de dialogue national inclusif.

2^{ème} Étape : Mettre en place une médiation qui créera les conditions d'un dialogue national inclusif :

La question centrale de la proposition est l'acceptation, par tous les acteurs (politiques, sociaux et économiques) du pays, de la mise en chantier d'un processus de dialogue national qui s'étalera sur une période de dix-huit (18) à vingt-quatre (24) mois. Il reste entendu que ce processus ne remettra en cause ni l'élection du Président de la République, ni la durée de son mandat. Aussi, tous les résultats issus de ce dialogue seront soumis à l'examen d'une Assemblée Nationale renouvelée à la fin du processus. D'où, la nécessité d'identifier un Médiateur qui devra amener le Président de la République, Chef de l'Etat et toutes les forces politiques et sociales du pays, à accepter le principe de l'organisation du processus de dialogue national inclusif. Dans le cadre de cet accord politique, il sera proposé la création d'un Conseil National pour le Dialogue National inclusif (CNDNI) qui aura mandat de mobiliser et d'accompagner le processus de dialogue. Le Médiateur présidera le CNDNI et il sera assisté par quatre (4) Vice-Médiateurs qui seront identifiés par les partis et les organisations de la société civile². Pour refléter toutes les composantes de la nation, le CNDNI doit être composé des députés actuels auxquels seront ajoutés des représentants des autres institutions et de l'ensemble des forces vives du pays.

Enfin, il proposera la mise en place d'un gouvernement restreint de sortie de crise assez inclusif. La priorité de ce gouvernement doit être la préparation et la mise en oeuvre du processus de dialogue national. Ce processus de dialogue sera conduit selon une « démarche ascendante » en partant des concertations citoyennes au niveau de toutes les communes du pays et conclue par une rencontre nationale de clôture. Cette rencontre enrichira la « Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation » issue de la Conférence d'Entête Nationale et statuera sur les réformes majeures à mettre en oeuvre pour une sortie durable de crise.

3^{ème} Étape : Organiser un processus de dialogue national inclusif

3.1. L'objectif, les finalités et les résultats attendus de ce processus de dialogue :

Le dialogue national a pour objet principal de faire émerger, à partir des différents milieux politique et socioprofessionnels et à toutes les échelles du pays en partant du niveau local, une analyse partagée des crises répétitives qui bloquent l'évolution de notre pays et les perspectives de sortie durable. Il permet surtout de mettre en dialogue les perspectives des diverses couches socioculturelles et professionnelles pour faire émerger les valeurs, les engagements, les priorités et les stratégies communes. Il ambitionne surtout de faire émerger un projet collectif pour sortir le pays de la crise en partant du local. Il doit concerner toutes les catégories d'acteurs socioprofessionnels, à toutes les échelles du territoire national (de la commune au niveau national).

La mise en oeuvre du processus devra permettre d'obtenir des réponses consensuelles pour la sortie de crise par le haut. De façon spécifique, les finalités du processus sont :

² Bien que proposés par les partis et les organisations de la société civile, ces vice-médiateurs ne doivent pas être des militants politiques ou associatifs

- d'offrir une occasion à l'ensemble des maliennes et maliens de s'exprimer sur les crises successives que le pays connaît depuis son indépendance et les changements à entreprendre pour aller à un pays en paix, stable et prospère ;
- de d'échanger et de trouver les voies pour lever les difficultés liées à la mise en oeuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation ;
- de fournir les éléments constitutifs d'une révision constitutionnelle.

Les résultats attendus du processus sont :

- des valeurs, et des engagements communs qui fondent la volonté du vivre ensemble des populations maliennes dans **une République et un Etat refondés** qui respectent la diversité humaine, géographique et socioprofessionnelle du pays sont identifiés ;
- un recueil des aspirations, des attentes et des défis collectifs auxquels il faut faire face pour **une démocratie inclusive** nécessaire à la paix, la stabilité et la prospérité est disponible ;
- des perspectives communes pour **une démarche de développement des territoires qui crée de la richesse et des emplois** sont définies ;
- **de nouveaux repères pour réparer une société désarticulée** par la primauté du mimétisme, de l'apparence et de l'immédiateté sont définis.

Les produits finaux attendus à la fin de ce processus sont :

- un Cahier de propositions³ pour chaque cercle décliné par commune,
- un Cahier de synthèse régionale des propositions pour chacune des régions et du District de Bamako,
- une synthèse nationale qui s'intitulera : « **Une charte pour bâtir un Mali en paix, uni, stable et prospère** »
- Une feuille de route sur les propositions de changements attendus et les indications sur les stratégies pour y parvenir.

3.2. Les principes fondamentaux qui doivent guider le processus :

- s'appuyer sur les réflexions collectives des diverses communautés sur les causes/origines de la crise, les questions qu'elles posent et les réponses possibles en mettant en exergue les valeurs à promouvoir pour en sortir,
- évaluer le capital de connaissances actuelles et des savoirs faire communautaires sur les modes de régulation sociale, institutionnelle et politique et leur mobilisation pour la paix et la réconciliation nationale
- ouvrir un débat public libre sur les modalités actuelles de gestion des affaires publiques et les changements politiques, institutionnels et économiques qui s'imposent,
- mobiliser les contributions matérielles, intellectuelles, voire financières de toutes les forces vives du pays que sont les acteurs politiques, associatifs, les universitaires, les femmes, les jeunes, la diaspora dans un processus participatif et inclusif ;

³ Le cahier de propositions est un document qui mentionne les constats, les engagements (valeurs et attentes), les défis et des propositions pour y faire face.

- assurer l’ancrage politique et institutionnel du processus par une large animation sociale et médiatique.

3.3. Les phases de la mise en oeuvre du processus :

L’ensemble du processus doit s’étaler sur une période de 18 à 24 mois à travers une démarche ascendante en partant des communes vers le niveau national. La méthodologie de mise en œuvre doit être structurée en trois (3) phases :

La phase préparatoire :

- la proposition du dispositif de travail et des instances de pilotage du processus,
- le cadrage méthodologique du processus et la planification de l’ensemble du processus,
- l’identification des questions/thématiques à mettre en débat,
- la conception de la stratégie et des outils techniques et pédagogiques d’animation et de restitution des débats (les Cahiers de propositions),
- l’élaboration d’une stratégie de communication et d’information grand public pour s’assurer que la démarche est bien comprise dans ses buts et ses modalités et fait l’objet d’un véritable ancrage social et institutionnel,
- la formation au niveau national et régional des équipes techniques à la méthodologie et aux outils d’animation et de prise de notes pour les synthèses régionales et la synthèse nationale.

La phase du déroulement du processus :

- **Étape 1** : la tenue *des concertations citoyennes* au niveau de chaque commune. Ces concertations se déroulent, si possible, dans la même semaine dans chaque cercle et regroupent des délégués venus des villages/quartiers ou fractions. Il peut être demandé à chaque commune de prendre en charge des frais de séjours des délégués villageois comme contribution au dialogue national. Le budget du processus de dialogue accorde une indemnité pour couvrir le transport de ces délégués jusqu’au Chef-lieu de la commune. Un cahier de propositions conclut ces concertations du niveau communal.
- **Étape 2** : la tenue *d’une rencontre de synthèse locale des concertations citoyennes* au niveau de chaque cercle. Ces rencontres se déroulent, si possible, dans la même semaine dans tous les cercles. Elles regroupent des délégués venus des communes auxquels s’ajoutent des représentants des administrations locales (élus et déconcentrés), des associations et organisations professionnelles. Il peut être demandé à chaque commune de prendre en charge les frais de déplacement de ses délégués comme contribution à la tenue du dialogue national. Le budget du processus de dialogue pourrait être une indemnité pour le séjour des délégués qui viennent des communes. Un document de synthèse locale des concertations citoyennes sera rédigé pour chaque cercle.
- **Étape 3** : la tenue *de synthèse régionale* organisée, dans la même semaine, dans chaque région. Ces rencontres regroupent les délégués des cercles et des représentants de structures politiques, administratives et socio-professionnelles de la région. Des délégués à identifier viendront du niveau national. Un document de synthèse des concertations citoyennes est rédigé pour chaque région.

- **Étape 4** : la tenue **de synthèse de chaque grande zone de migration pour la diaspora**. Cette synthèse est précédée par des concertations citoyennes dans les pays de séjour des maliens de l'extérieur et de la diaspora d'origine malienne. Un document de synthèse est rédigé pour chaque grande zone de migration.
- **Étape 5** : la tenue *de la synthèse nationale* qui regroupe des délégués des régions et les représentants des structures politiques, administratives et socio-professionnelles du niveau national, des représentants de la diaspora et des institutions nationales et organisations internationales. Un document de synthèse nationale des concertations citoyennes est rédigé.

La phase de finalisation des documents de préparation de la mise en oeuvre des décisions :

il s'agit pour l'équipe technique de préparation d'effectuer :

- un enrichissement de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation nationale qui est issue de la Conférence d'Entente Nationale de 2017,
- une analyse transversale des concertations citoyennes et des synthèses locales, régionales et de la diaspora pour la systématisation des grands axes de la feuille de route sur les réformes à entreprendre pour une sortie durable du Mali de la crise./.

Bamako, octobre 2018